

enseigne ne prouve pas la qualité de la marchandise. D'ailleurs les collèges dignes de ce nom ne mettent point d'enseignes sur la porte; ils sont connus et appréciés par intuition.

2. D'avoir avancé que dans la Baie Sainte-Marie, il y a une paroisse où une partie de la population a perdu l'usage de la langue française, avec la foi catholique. Cet état de choses est déjà ancien et tellement notoire qu'il suffit d'en appeler à l'évidence des faits. Sa Grandeur le déplore amèrement et fait son possible pour réparer cette brèche. Il faut espérer que le zélé pasteur, chargé de ce troupeau, ramènera les brebis égarées au bercail.

Cependant, telle est la force du préjugé qu'un adversaire affirme que cette malheureuse paroisse est dans un état parfait, et la preuve, suivant lui, c'est qu'on a fait peindre l'église, à l'intérieur et à l'extérieur, l'année dernière.

L'Écriture Sainte nous apprend également que l'Arche de Noé était goudronnée en dedans et en dehors; cependant, elle renfermait des animaux de toutes sortes, etc.

Mais voici la plus criminelle de nos représentations; celle qu'on ne peut digérer et qu'on ne pardonnera jamais.

Il y a 72 ans que Halifax possède un évêque, et aujourd'hui, les Acadiens du diocèse de Halifax n'ont pas encore la consolation de voir un de leurs enfants élevé à la prêtrise....

On pourrait peut-être répondre, que la pauvreté a retenu les jeunes Acadiens éloignés des études ecclésiastiques; mais, il ne faut pas oublier que la Propagation de la Foi de Lyon a toujours donné des sommes considérables aux évêques de Halifax et que le motif de la demande, de la part de ces prélats, c'était de procurer des prêtres aux Acadiens; et que les dons étaient accordés principalement dans ce but. Or, nous le demandons, en toute simplicité, combien de jeunes Acadiens du diocèse de Halifax ont été instruits pour la prêtrise, au moyen des sommes d'argent venues de France?

Notre question est claire, directe et positive; il est facile de répondre; il suffit de citer les noms.

L'illustre archevêque n'a pas craint de dire aux Acadiens: la France et le Canada vous ont abandonnés. Qui donc a abandonné les Acadiens? est-ce la France qui envoyait son argent pour eux, ou ceux qui ont reçu l'argent et ont tenu les Acadiens exclus de l'état ecclésiastique.

Dans une dissertation spéciale, nous avons traité la question de la conservation des langues nationales; et quoique nous ayons posé les principes, d'une manière générale, sans application particulière où y a vu cependant une allusion à ce qui se passe dans certaines localités, et on nous a traités de calomniateur, de fauteur de troubles, etc., etc.,

Lisez notre justification, dans les deux résolutions suivantes, adoptées dans la convention du 15 courant:

Proposé par le Dr A. A. LeBlanc, secondé par l'hon. A. D. Richard et le Dr L. J. Belliveau:

"La Convention désire attirer humblement l'attention des autorités religieuses et laïques sur le fait qu'il existe

à la Nouvelle Ecosse et à l'Île du Prince-Edouard un grand nombre de localités toutes françaises où le français n'est nullement enseigné dans les institutions d'éducation; que cet état de choses est très préjudiciable aux meilleurs intérêts religieux et matériels des Acadiens; qu'il est désirable d'y remédier en encourageant l'enseignement du français à tous les Acadiens sans préjudice de l'enseignement de l'anglais ou de toute autre langue."

Proposé par M. Rémi Benoit, secondé par M. Val. A. Landry:

"La convention regrette que dans un très grand nombre de nos convents, principalement dans les comtés de Digby, de Richmond et de Yarmouth, la langue française ne soit pas enseignée ou ne le soit qu'imparfaitement. Cet état de choses se voit dans des centres, où la majorité et même la totalité des élèves sont français. Elle désire attirer respectueusement l'attention des autorités compétentes sur cette regrettable lacune.—A suivre.

(De l'Événement).

CAUSERIE AGRICOLE

Conférence agricole de M. J. C. Chapais

(Du Moniteur Acadien)

(Suite.)

Si l'on n'a pas assez de fumier de grange, on a recours à d'autres engrais. Par exemple, sur les rivages de la mer, il y a une infinité d'herbes marines qu'on peut recueillir et convertir en excellent engrais; il y a les déchets de poisson, il y a la "mussel-mud", mais celle-ci il faut s'en servir avec discernement, car l'on s'expose à des déboires. La mussel-mud ou vase marine n'est bonne à quelque chose à cause de la chaux qu'elle contient. La chaux, à proprement parler, n'est pas un engrais, c'est plutôt un agent qui par son action active les engrais que la terre renferme déjà. Et si l'on en met trop il arrive qu'on brûle la terre, et au bout d'un an ou deux elle ne produit plus rien sans recourir à une abondante fumure par les engrais de grange.

Nos pères n'avaient pas autant besoin que nous de recourir aux fumiers. Les terres neuves produisaient en abondance parcequ'elles tenaient de la nature les principes fertilisants. Ces principes fertilisants, sa force de production, nous la lui avons enlevée par une longue suite de récoltes, et aujourd'hui les vieilles terres sont pour la plupart épuisées, mortes, et pour qu'elles redevenaient fertiles, fécondes, il faut s'appliquer à leur rendre ce que nous leur avons enlevé par les engrais. De l'engrais, encore de l'engrais, toujours de l'engrais, telle est la devise que doit prendre le cultivateur d'aujourd'hui.

L'appauvrissement des terres est en grande partie responsable de la déplorable émigration dont nous nous plaignons depuis bon nombre d'années. Le cultivateur ne récoltant pas assez pour se maintenir s'est endetté petit à petit; bientôt il a fallu hypothéquer ou mortgager la terre, et d'hypothèque en hypothèque, payant de gros